

AVIS
DE RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2021
AU SEIN DE LA 14^e BASE DE SOUTIEN DU MATERIEL

Au sein du Service de la Maintenance industrielle Terrestre, la 14^e base de soutien du Matériel est spécialisée dans les matériels « électronique-armement ».

Ses compétences sont réparties sur trois sites :

- Nouâtre, la portion centrale, est spécialisée dans le soutien des matériels de télécommunication, de testabilités, de métrologie, d'informatiques opérationnels, de supports communication et les systèmes environnants.
- Poitiers, le 14^e groupement maintenance électronique armement a vocation à maintenir principalement les matériels de l'armée de Terre en condition opérationnelle dans les domaines de l'armement petit calibre.
- Bruz, le 13^e groupement de maintenance électronique-armement est une unité à caractère industriel spécialisée dans la détection électromagnétique, l'électrotechnique et l'optronique des systèmes d'armes.

I. Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement d'ouvriers de l'Etat organisé au titre de l'année 2021.

Le nombre total de postes offerts au recrutement au sein de la 14^e BSMAT est fixé à **quatorze**.

Ces postes sont répartis de la manière suivante :

Portion centrale de Nouâtre (37) :

- **6 postes d'électronicien (ouvrier des techniques de l'énergie / régénération des équipements)**
- **3 postes de mécanicien monteur (mécanicien de maintenance / mécanique générale) :**
 - **2 postes option MTE (maintenance des technologies d'environnement) ;**
 - **1 poste emploi transverse.**

13^e GMEA – Site de Bruz (35) :

- **1 poste d'optronicien (ouvrier des techniques de l'optique et de l'optronique / optronique)**

14^e GMEA – Site de Poitiers (86) :

- **1 poste de chaudronnier / tolérerie**
- **3 postes de spécialiste armement (mécanicien de maintenance / armement)**

A titre indicatif : montant du salaire brut mensuel + prime de rendement de 12% entre 1800 et 1900 euros (38 heures/semaine).

II. Calendrier de la sélection

Date limite de dépôt des candidatures : le 31 mars 2021 avant minuit.

Examen des dossiers par la commission de présélection : date prévisionnelle en semaine 16.

Organisation des épreuves de l'essai professionnel d'embauche : date prévisionnelle en semaine 23.

Date de prise de poste : date prévisionnelle le 1^{er} septembre 2021.

III. Conditions d'inscription des candidats

Ce recrutement est ouvert à toute personne possédant un CAP, un BEP ou un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur de l'enseignement technologique dans les domaines professionnels cités dans le paragraphe I. Faute de diplôme, les personnes intéressées devront pouvoir attester d'une expérience d'au moins trois années dans la profession ou dans le domaine professionnel envisagé, comme ouvrier professionnel.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des dispositions du code du service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou ressortissant d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

IV. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent impérativement transmettre leur dossier de candidature complet par courrier électronique

► auprès du bureau ressources humaines de la 14^e BSMAT de Nouâtre à l'adresse suivante :

14bsmat-pc.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr

- la fiche de candidature (formulaire d'inscription au recrutement d'ouvriers de l'Etat au ministère des Armées) figurant en annexe I du présent avis ;
- un curriculum vitae indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une lettre de motivation ;
- une copie de la carte d'identité (recto/verso) ou passeports en cours de validité ;
- la copie des diplômes détenus ou tout autre document attestant de la détention ou à défaut les certificats de travail attestant de l'expérience professionnelle exigée pour accéder à la profession envisagée ;
- une copie du document attestant que le candidat se trouve en position régulière au regard du service national.

► auprès du bureau sécurité de la 14^e BSMAT de Nouâtre à l'adresse suivante :

14bsmat.c2.fct@intradef.gouv.fr

- la fiche de contrôle élémentaire au recrutement figurant en annexe II, **dûment complétée de façon informatique** (tous les champs doivent être complétés) **et signée** ;
- la fiche de demande de contrôle élémentaire figurant en annexe III, **dûment complétée de façon informatique** (tous les champs doivent être complétés) **et signée** ;

Les annexes II et III seront également transmises par mail de façon dématérialisées : sans signature.

Aucun document papier ne sera accepté.

Les candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé joignent en outre leurs évaluations réalisées durant leur formation.

Les candidats mineurs à la date de l'essai professionnel d'embauche font parvenir une autorisation à participer aux épreuves établie par la personne exerçant l'autorité parentale.

Les candidats handicapés peuvent bénéficier, sur demande et sur avis médical, d'aménagements d'épreuves. Ils doivent joindre au dossier de candidature un courrier à l'attention du président du jury, accompagné du certificat médical d'un médecin agréé appuyant cette demande et précisant le type d'aménagement nécessaire ainsi que l'attestation de reconnaissance de la qualité d'élève ou de travailleur handicapé. La liste des médecins agréés est disponible auprès de la préfecture de leur département de résidence.

Tout dossier de candidature incomplet ou présenté hors délai, ne sera pas retenu.

V. Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de présélection. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour subir les épreuves de l'essai professionnel d'embauche. Seuls seront convoqués aux épreuves les candidats préalablement retenus par la commission de présélection.

La liste des candidats présélectionnés sera publiée (par voie postale, diffusion et affichage).

L'essai professionnel d'embauche est composé :

- d'une épreuve théorique comprenant la vérification des connaissances générales en matière d'hygiène et de sécurité au travail relatives à la profession (coefficient 1 – durée 3 heures maximum- note éliminatoire 8/20) ;
 - d'une épreuve pratique qui se termine par un échange avec le jury de 15 minutes au plus portant principalement sur le déroulement de l'épreuve pratique, sur les expériences professionnelles et personnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et ses capacités à pourvoir le poste. La durée de l'épreuve pratique ne peut excéder 6 heures (coefficient 2 -note éliminatoire 8/20) ;
- La réussite à l'essai est conditionnée par une note moyenne globale minimum de 12/20.

A l'issue de la sélection, la liste des candidats sélectionnés sera publiée (par voie postale, diffusion et affichage).

Composition du jury d'essai

La composition du jury a déjà été soumise pour avis à la commission d'avancement des personnels à statut ouvrier.

VI. Type de recrutement après sélection

A l'issue de la procédure de sélection, l'embauchage ne pourra intervenir :

- qu'au regard de votre aptitude médicale à l'emploi délivrée par un médecin généraliste agréé par l'administration ;
- à la réception des documents demandés ;
- sous réserve d'avoir satisfait aux contrôles élémentaires de sécurité.

Le candidat retenu est recruté en qualité d'ouvrier auxiliaire et signe un contrat à durée déterminée. Il effectue une période d'auxiliarat d'une durée d'un an.

A l'issue du stage, si l'agent donne satisfaction, il est affilié au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et signe un contrat à durée indéterminée. Dès son affiliation, il devient ouvrier réglementé.

Nota : Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser au bureau ressources humaines :

Mail : 14bsmat-pc.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr

Le lieutenant-colonel Raoul BUROLLET
commandant la 14^e base de soutien du Matériel

